

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba (ETHIOPIE) P. O. Box 3243 Téléphone 5517 700 Fax : 551 78 44
Website : www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF
Dixième session ordinaire
25 – 26 janvier 2007
Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/309 (X)

RAPPORT DE LA DIX SEPTIEME SESSION DE LA CONFERENCE DE
L'UNION AFRICAINE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE

EX.CL/309 (X)
Annexe 1

**DECLARATION DE LA CONFERENCE DES MINISTRES
AFRICAINS DE L'INDUSTRIE**

DECLARATION DE LA CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DE L'INDUSTRIE

Nous, Ministres africains de l'Industrie, réunis en notre 17ème session, le 21 juin 2006, au Caire en Egypte, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République d'Egypte.

Conscients de la faiblesse des capacités industrielles du continent, par le niveau assez bas de la compétitivité industrielle et de celui de l'investissement local et étranger direct dans le secteur, par la mauvaise qualité des produits locaux, et par l'insuffisance des capacités et des compétences nécessaires à la pleine participation du continent au commerce international ainsi que par les faibles synergies entre la production et le commerce.

Conscients en outre des énormes efforts à fournir pour valoriser nos ressources agro-pastorales, piscicoles, forestières, minières et minérales.

Soucieux de partager l'information, le savoir et le savoir faire en vue d'accélérer le développement industriel de nos pays.

Guidés par les divers stratégies et programmes destinés à renforcer la compétitivité, à favoriser la promotion de l'investissement, le partenariat et le développement du commerce du continent, les efforts et les initiatives telles que prévues dans l'Initiative pour le Renforcement des Capacités Productives de l'Afrique, ainsi que les efforts conjoints des principaux facilitateurs tels que l'UA, L'ONUDI, la CEA et le NEPAD, dans la réalisation de cette initiative.

Soulignant le besoin pressant de développer les capacités du secteur productif en tant qu'option durable pour la création de richesses, la

génération de revenus, la diversification des sources d'emploi et l'allégement de la pauvreté.

Reconnaissant le besoin de passer systématiquement et objectivement en revue chaque étape du processus nécessaire à l'établissement de branches industrielle viables, tout en mettant l'accent sur le rôle primordial du secteur privé et le renforcement du partenariat public-privé.

Prenant note du rôle important du développement de la technologie et de l'innovation dans la réalisation de la vision commune de l'Afrique telle qu'énoncée dans le plan stratégique de l'U.A., le Programme d'Action du NEPAD et le plan de travail de l'ONUDI.

Conscients de l'important rôle que peut jouer notre continent dans l'arène économique mondiale et de la nécessaire maîtrise des défis qui en résultent.

Notant qu'en dépit du fait que l'Afrique fait également face à une multitude d'autres défis, telles que la migration, le SIDA pandémique, la malaria, la TB, la détérioration dans l'utilisation des capacités productives existantes, l'aggravation de la pauvreté, l'exode rural-urbain, le faible niveau des compétences, la dégradation environnementale, les opportunités d'emploi pour les jeunes, l'insécurité énergétique, l'insécurité alimentaire ainsi que les conflits.

Réaffirmant notre volonté commune d'exploiter les opportunités qu'offrent les initiatives telles que **IRCPA, NEPAD, EBA, APE, AGOA** et la mise en oeuvre de "**Aide pour le commerce**" pour relever de tels défis.

1- **Réaffirmons** le rôle de leadership politique de l'Union Africaine (UA) dans la réalisation des objectifs, tels qu'énoncés dans les divers programmes de développement industriel aux niveaux sous-regional et regional;

2- **Exprimons** notre volonté commune à déployer des efforts soutenus pour accroître la part de l'Afrique dans le commerce mondial;

3- **Nous engageons** collectivement et individuellement (i) à renforcer et diversifier nos capacités productives, (ii) à surmonter les contraintes qui pèsent sur l'offre, (iii) à améliorer la compétitivité, (iv) à exploiter les économies d'échelle, (v) à développer et exploiter notre potentiel d'exportation;

4- **Sommes déterminés** à mobiliser et rendre disponibles les ressources et autres intrants requis pour améliorer l'infrastructure physique, à relever les contraintes qui pèsent sur l'offre et à assurer le respect des normes techniques;

5- **Invitons** les parties prenantes africaines à (i) identifier les principaux besoins nécessaires, (ii) proposer et (iii) développer de nouvelles options destinées à surmonter les principaux défis relatifs à l'accès aux marchés internationaux;

6- **Invitons** nos gouvernements, en étroite liaison avec le secteur privé, à élaborer des programmes de renforcement des capacités commerciales;

7- **Invitons** les partenaires au développement à appuyer ces programmes y compris le développement de stratégies coordonnées en vue de leur exécution appropriée;

8- **Soutenons** pleinement le mandat actuel de l'ONUDI et clamons haut et fort la préservation de l'intégrité institutionnelle de l'ONUDI et le renforcement de ses moyens dans le cadre de la réforme en cours du système des Nations Unies.

9- **Décidons** que la nouvelle CAMI, sous l'égide de l'UA/NEPAD, sera le cadre approprié pour fournir le leadership politique et présenter les orientations sur les politiques visant la réalisation de la vision de l'Union africaine pour un développement durable et compétitif du secteur industriel, pour la promotion du commerce et pour l'amélioration du bien-être de nos peuples;

10- **Demandons** aux Secrétariats de l'ONUDI et la CEA d'apporter, dans la limite de leurs mandats, une assistance technique appropriée à la Commission de l'Union africaine dans le cadre de son appui à la Conférence des Ministres Africains de l'Industrie ainsi qu'aux autres organes de l'Union responsables des questions industrielles.

11- **Nous demandons** en outre qu'une telle assistance technique prenne impérativement et soigneusement en considération les priorités et les politiques sous-régionales telles que définies par les Communauté Economiques Régionales.

12- **Réaffirmons** la détermination de nos pays à apporter des contributions sous différentes formes pour la bonne exécution des programmes et projets.

13- **Nous engageons** à établir des mécanismes de partenariat avec la communauté internationale, y compris l'encouragement de la coopération avec d'autres pays en développement afin de garantir des ressources techniques et financières supplémentaires, l'échange d'informations et d'expériences en vue de la mise en oeuvre des programmes;

14- **Accueillons avec satisfaction** le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA de juillet 2007 qui sera consacré aux questions de l'industrialisation du continent et exhortons l'ONUDI et tous les autres partenaires à assister l'UA dans la préparation de cet important Sommet. Dans ce contexte, appuyons entièrement l'adoption par le Conseil

économique et social des Nations Unies d'un thème sur le développement industriel lors des discussions de haut niveau prévues en 2008.

15- **Remercions** le Gouvernement et le peuple égyptiens pour leur hospitalité légendaire et pour toutes les facilités mises à notre disposition et qui ont permis le bon déroulement de nos travaux.

2007

Rapport de la Dix septieme Session de la Conference de l'Union Africaine des Ministres de l'Industrie

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3545>

Downloaded from African Union Common Repository